



Augmentation de capital par exercice de BSAR

Europlasma, industriel français d'envergure internationale, concepteur et exploitant de solutions plasma pour la production d'énergie renouvelable et la valorisation des déchets dangereux, informe ses actionnaires que le nombre d'actions en circulation a été augmenté suite à l'exercice de bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) de catégorie A et B en novembre et décembre 2014.

68 027 795 BSAR de chaque catégorie ont été émis et admis à la cotation sur Alternext Euronext Paris dans le cadre de l'augmentation de capital du 24 septembre au 23 octobre 2014.

	06/11/2014	31/12/2014
Nombre d'actions en circulation	68 027 795	69 044 970
Nombre de BSAR A en circulation	68 027 795	66 072 525
Nombre de BSAR B en circulation	68 027 795	67 869 635

Ainsi le capital de la société s'établit désormais à 6 904 497,00 € et est composé de 69 044 970 actions.

Rappel sur les caractéristiques et les modalités d'exercice des BSAR

Parité et durée de validité :

BSAR A (ISIN FR0012160653) : 2 BSAR A donnent droit à souscrire 1 action nouvelle au prix de 0,80 € par action, pour une durée de 3 ans à compter du 6 novembre 2014.

BSAR B (ISIN FR0012160661) : 4 BSAR B donnent droit à souscrire 1 action nouvelle au prix de 1,30 € par action, pour une durée de 5 ans à compter du 6 novembre 2014.

Modalités d'exercice :

Pour exercer leurs BSAR, les détenteurs doivent faire parvenir leurs instructions de souscription à leur intermédiaire teneur de compte, accompagnées du paiement du prix d'exercice correspondant. Caceis Corporate Trust, assurera la centralisation de ces opérations sous un délai maximum de 2 jours ouvrables.

Les actions nouvelles issues de l'exercice des BSAR A et BSAR B feront l'objet de demandes périodiques d'inscription aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris et seront négociables sous le même code ISIN que les actions existantes, soit FR0000044810.

La société rappelle à ses aimables actionnaires qu'il ne pourra être répondu individuellement aux demandes d'information, conformément à la réglementation boursière.

A propos d'Europlasma

Europlasma, industriel français d'envergure internationale, concepteur et exploitant de solutions plasma pour la production d'énergie renouvelable et la valorisation des déchets dangereux. Fondé en 1992 pour appliquer sa technologie propriétaire de torche à plasma à la destruction et la valorisation des déchets dangereux, le Groupe Europlasma compte aujourd'hui trois divisions :

- **Europlasma** développe, construit et exploite des procédés industriels utilisant la technologie plasma ;
- **Inertam** est le spécialiste mondial de la destruction et valorisation des déchets d'amiante ;
- **CHO Power** est fournisseur et exploitant de sites de production d'électricité par gazéification améliorée de déchets et biomasse.

<http://www.europlasma.com> [Alternext - NYSE Euronext Paris – Mnemo : ALEUP – Isin : FR0000044810]

[Europlasma est éligible au PEA-PME et qualifiée entreprise innovante]

Contacts

EUROPLASMA

Jean-Éric PETIT - Directeur Général

Anne BORDÈRES - Responsable Communication - contactbourse@europlasma.com